

Comment, à partir d'un vrai problème environnemental – la surmortalité des abeilles – les collectivités locales font de la com' sur le dos des contribuables.

Les abeilles butinent l'argent du contribuable

Sentinelles de l'environnement : c'est une opération lancée par l'Unaf (Union nationale des apiculteurs de France), qui consiste à installer des ruches dans les villes françaises. Objectif: sensibiliser l'opinion à la situation des abeilles en France, dont beaucoup disparaissent. Pourquoi pas? Après tout c'est une question cruciale pour notre avenir. Le problème, ce sont les subventions que cette opération draine de la part des collectivités

locales, villes, départements ou régions. Pour des résultats nuls sur le plan de l'environnement.

Explosion des tarifs

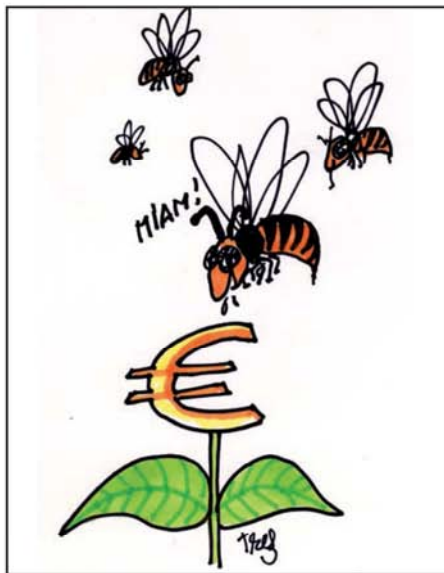
Ces subventions sont accordées en contrepartie de la location de ruches. On sait qu'il arrive aux apiculteurs, en temps normal, de louer leurs ruches aux arboriculteurs, par exemple des vergers, pour assurer la pollinisation. Ce marché de la pollinisation est privé:

les tarifs vont de 80 à 120 euros pas ruche. Avec l'argent du contribuable, les collectivités font exploser les tarifs: en moyenne pour huit ruches, c'est entre 10 000 et 15 000 euros. Soit... entre 1250 et 1875 euros la ruche! C'est 15 fois plus cher avec l'argent du contribuable. À cela s'ajoutent en général des frais d'installation: 16 000 euros en général! En échange, la collectivité partenaire peut utiliser le miel produit par les ruches.

Ce qui amène à se poser quelques questions:
- Pourquoi le contribuable paye-t-il 15 fois plus cher les ruches qu'un arboriculteur?
- À quoi sert cette opération menée par les collectivités, sachant que les abeilles n'ont pas vocation à vivre en ville mais à la campagne pour assurer notamment la pollinisation? Le rôle de l'abeille est trop important pour l'agriculture et l'environnement pour qu'elle devienne un enjeu (onéreux) de

communication et de marketing pour les collectivités avec l'argent du contribuable.
- Enfin comment se fait-il que l'Unaf, qui dénonce l'utilisation des pesticides dans le monde agricole pour installer des ruches en ville, soit partenaire d'autres associations écologistes qui dénoncent par ailleurs la présence de pesticide dans l'air à Paris? ■

AMÉDÉE DUBUIS



Quelques subventions « Sentinelles de l'environnement »

Biodiversité en Pays de Loire

Le conseil régional a accordé 70 000 euros de subvention en 2008. Il a installé huit ruches sur les toits de l'hôtel de région pour un coût supplémentaire de 80 000 euros sur 4 ans (16 000 euros de « suivi annuel » et 16 000 euros d'installation). Objectif:

« communiquer conjointement sur le thème de la biodiversité, et ceci de manière très concrète ».

L'Ile-de-France contre les périls

Le Conseil régional a signé une chartre le 21 mai 2008 « en vertu de quoi elle

s'engagera à alerter, informer et sensibiliser le public aux différents périls qui menacent cet insecte ». Huit ruches ont été installées dans ses jardins pour plus de 33 000 euros par an.

Les ruches très entourées de Languedoc Roussillon

Huit ruches ont été installées sur l'Hôtel de Région. La région a dépensé 180 000 euros en 2005 pour soutenir la filière apicole. « Douze apiculteurs, originaires de cinq départements de la région, entretiennent ces huit ruches tout au long de l'année et s'occupent des récoltes », dit-on au Conseil régional. Quand on sait qu'un apiculteur amateur s'occupe sans problème de 40 ruches à lui tout seul et qu'un professionnel peut en gérer des centaines, ça fait beaucoup de monde pour les ruches de Montpellier. Par ailleurs la région a financé le syndicat apicole de Lozère dont le président est Henri Clément, également président de... l'Unaf: trois subventions de 5 000 euros pour se rendre à l'événement Apimondia qui se déroulait en 2007 à Melbourne en Australie.

Sensibilisation en Bourgogne

Le Conseil régional a fait installer huit ruches dans un lycée agricole de l'agglomération dijonnaise. La collectivité précise sur son site que « des actions de sensibilisation auprès du grand public pour mieux faire connaître la vie des abeilles et la mise en place d'un programme d'éducation sont envisagées ».

Accueil « adapté » en Rhône-Alpes

L'installation de huit ruches dans le parc du Conseil régional, le 16 avril 2007, a mobilisé les services de la région, en collaboration avec les professionnels de l'Unaf, « pour



identifier un espace d'accueil adapté ». « L'opération menée en partenariat avec l'Unaf représente un investissement modique pour la Région, un coût symbolique », selon le service de presse de la Région. Coût ? Mystère. Les chiffres ne sont pas communiqués.

Opération communication en Pas-de-Calais

Cinq ruches ont été installées sur le toit de l'hôtel du département à Arras, plus une (transparente) à l'entrée de la salle des commissions permanentes. Pour 10 000 euros d'installation et 10 000 euros par an pendant trois ans (durée de la convention signée avec l'Unaf). Pour ce prix-là, « la récolte du miel nous est acquise » précise Denis Durbise, responsable du service Développement durable au Conseil général. Le miel devrait être confié au restaurant du Conseil général et distribué aux agents « pour les sensibiliser » ainsi qu'aux hôtes. S'il y en a assez car « vu qu'à Montpellier la première année, ils ont récolté 80 kg, en tenant compte de notre biodiversité, moindre par rapport à celle de l'Hérault, et en tenant compte du fait que nous nous y prenons tard, nous serions très heureux d'arriver à un chif-

fre de 40 kg », soit 500 euros le kg ! Denis Durbise admet qu'il s'agit essentiellement d'une « opération de communication ». Selon lui, les élus de tous bords réfléchissent déjà à la suite (positive) à donner à la convention passée avec l'Unaf: l'apiculteur référent est d'ailleurs conseiller général d'opposition.

Par ailleurs, « le conseil général apporte son soutien financier à divers organismes structurants de la filière apicole en Pas-de-Calais, association de défense et de promotion de l'abeille qui regroupe les syndicats apicoles ». Impossible d'en savoir plus, « rien n'étant encore décidé », et « les élus n'étant pas tous en phase les uns avec les autres » (Denis Durbise).

Les rois écolos des Pyrénées-Orientales

Le président du conseil général, Christian Bourquin, a beau se moquer des « ayatollahs de la chlorophylle », il a permis en 2006 l'installation d'une ruche sur le toit de l'hôtel du département et de cinq autres sur la tour principale du Palais des Rois de Majorque, à Perpignan, au printemps 2007.

À Besançon on distribue gratis Pour la troisième année, la ville de Besançon (Doubs) accueille six ruches qui permettent de récolter un total de 190 kg de miel par an distribué gratuitement aux habitants. Convention signée pour trois ans avec l'Unaf. Il est fait appel au syndicat apicole du Doubs pour l'entretien des ruches. Le maire de Besançon est lui-même apiculteur amateur.

Développement durable à Roncq

Jean Wauquier, responsable du service des espaces verts de Roncq (Nord), explique la volonté de la ville de « trouver des solutions alternatives pour mettre en œuvre le développe-

ment durable » comme par exemple « défricher la voie ferrée avec des poneys » ou dépenser 8 000 euros par an pendant trois ans pour faire entretenir à terme six ruches, (plus 8 000 euros pour l'installation), comme convenu avec l'Unaf (rappelons que Roncq est une petite commune de 12 000 habitants). Une initiative « avant tout pédagogique et symbolique » selon M. Wauquier. Des actions de sensibilisation, comme par exemple faire cuisiner le miel récolté aux élèves des écoles de la commune, sont envisagées.

Saint-Mandé l'avant-gardiste

« Ville avant-gardiste dans la lutte contre le réchauffement climatique » selon son maire, Saint-Mandé (Val-de-Marne) est la première ville de droite à passer une convention avec l'Unaf. Coût total pour les trois ans: 31 000 euros. L'occasion pour la ville de faire œuvre d'« information, (d') éducation (et de) pédagogie » et de mettre en place des animations (le 22 juin, un apiculteur est venu à l'école des tout-petits). Le miel sera distribué aux Saint-Mandéens qui le veulent. Une dépense qui « rentre dans la logique de développement durable initiée par Patrick Baudouin, député-maire » selon la mairie: ça coûte mais ça paye aussi puisque Saint-Mandé a reçu en décembre 2008 la Marianne d'or de l'Environnement et du Développement durable, prix d'excellence des communes de France qui récompense les communes « éco-responsables ». La ville, qui compte 22 000 habitants, se dit « fière d'accueillir des milliers de nouveaux habitants », les abeilles... À noter que l'apicultrice référente est aussi conseillère municipale (Brigitte Arthur).

A.D.